



Le *COURRIER municipal*

Ville de Trois-Pistoles

Le 26 juin 2020

Numéro 4

Sommaire

- Des allègements qui nous rapprochent de la normalité
- Reprise du service de prêt à la bibliothèque municipale
- Ventes de garage et kayak de mer reviennent à l'horaire
- On se prépare pour des travaux sur la façade de l'église

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

13 juillet
10 août
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

URGENCE 911

INFOLETTRE

Écrivez-nous pour vous inscrire aux envois courriel à administration@ville-trois-pistoles.ca

SITE WEB

www.ville-trois-pistoles.ca

FACEBOOK

- Ville de Trois-Pistoles
- Service des incendies et sécurité civile de la Ville de Trois-Pistoles

Malgré les restrictions, les inquiétudes et les annulations en tous genres Des intervenants sont à pied d'œuvre « pour offrir un été » à la population

Marqués au vif par trois longs mois de confinement et de mise sur pause de toute activité culturelle, sportive et même commerciale, les citoyens et citoyennes du milieu auront fait preuve d'une discipline et d'une résilience qui leur font honneur. Qu'on ne s'y trompe pas: l'incertitude et la plus grande prudence demeurent à l'ordre du jour pour tous et toutes alors que les conséquences directes de la pandémie de COVID-19 nous affectent toujours de plein fouet malgré les mesures de déconfinement par petites tranches qui sont mises en place et qui nous ramènent à une certaine mais frileuse normalité. Comme partout ailleurs au Québec, la région de Trois-Pistoles s'apprête à vivre un été qui ne ressemblera à aucun autre tant les indicatifs sont peu encourageants: le tourisme ne roulera pas à plein régime, l'annulation des deux sessions de l'École d'immersion en langue française privera le milieu de retombées importantes, l'animation culturelle sera en berne, les événements sportifs subiront une cure minceur plutôt désolante. Mais tout n'est pas tout gris. « Nous reprenons vie », de lancer avec un enthousiasme mesuré le maire de Trois-Pistoles, monsieur Jean Pierre Rioux.

Et ce sursaut d'enthousiasme a une origine bien précise: la mobilisation d'acteurs du milieu qui se sont donné pour objectif « d'offrir un été » aux citoyens et citoyennes d'ici et ce, malgré les restrictions, les inquiétudes et les

annulations en tous genres. « Ces sauveurs d'un été pas comme les autres » proviennent d'institutions publiques déjà directement impliquées dans la vie du milieu, au premier chef la SADC des Basques dans le cadre de la démarche Rues Principales, à laquelle se sont vite greffés la Ville de Trois-Pistoles, la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, la Chambre de commerce de Trois-Pistoles/Notre-Dame-des-Neiges et le volet tourisme du CLD des Basques. Ce sont ces acteurs de premier plan qui ont décidé de faire front commun afin de permettre aux gens d'ici et à ceux de l'extérieur qui nous visiteront de relâcher un peu de pression et de pouvoir jouir des plus beaux mois de l'année. « Nous inviterons nos citoyens à s'approprier nos espaces publics et redécouvrir nos attraits et la beauté de notre nature », d'imager la directrice du Service de la culture et des communications à la Ville de Trois-Pistoles, madame Sara Amélie Bellavance.

Le comité mis sur pied pour créer cet été pas comme les autres démontre qu'il n'est pas du genre à étirer la sauce jusqu'à ce qu'elle prenne au fond. Bien conscient que son échéancier de réalisation est pour le moins restreint et que les ressources financières dont il peut disposer ne sont guère plus larges, le comité a vite fait d'identifier les sites sur lesquels il dressera sa tente et de prévoir son contenu. Dans le concret des choses, cet été 2020 prendra la forme d'espaces publics à Trois-Pistoles ainsi qu'à Notre-Dame-des-Neiges. Ces lieux

de rendez-vous deviendront des espaces d'ambiance, d'animation et de rencontres conviviales, le tout dans le respect des mesures de santé publique (distanciation physique et autres).

Qu'y retrouvera-t-on ? Rien de très compliqué mais des espaces aménagés de telle façon qu'ils permettent de profiter en plein air de l'été dans des espaces publics, sans se rassembler tout en nous offrant une ambiance estivale. Autre trait distinctif de ces nouveaux lieux agréables et invitants: ils feront un clin d'œil bien appuyé à nos commerces de proximité. En ce sens, la population est invitée à profiter des sites de rendez-vous pour y faire ou y répéter l'expérience des produits alimentaires conçus localement: les menus de nos restaurants, de nos boulangeries, de nos boucheries et autres grains de folie de chez nous, une façon originale d'encourager nos entreprises locales et aussi de découvrir leur savoir-faire. Laissez-vous surprendre et offrez-vous le plaisir de devenir des ambassadeurs de nos commerces locaux.

Quand commencera ce nouvel été ? « Notre objectif est de faire en sorte que l'aménagement débute sous peu », nous confirme la directrice du Service de la culture et des communications Sara Amélie Bellavance. Avis à la population: surveillez attentivement les informations qui seront diffusées à cet effet sur les différentes plateformes ou à proximité des espaces publics qui nous sont offertes.

Trois-Pistoles en déconfinement graduel Des allègements qui nous rapprochent de la normalité

Avertissement: ce texte ayant été rédigé en date du mardi 16 juin, certaines informations peuvent avoir connu des modifications entre le moment de leur rédaction et le moment où cette publication vous est livrée considérant l'évolution des situations. Merci de prendre cet avertissement en considération.

Réouverture des commerces depuis déjà quelques semaines, celle des salons de coiffure et d'autres services personnels, celle aussi des restaurants: la vie reprend un rythme qui se rapproche enfin de la normalité. Il en va de même à la Ville de Trois-Pistoles alors qu'un déconfinement graduel est en voie de se réaliser et qu'un front commun d'institutions du milieu s'ingénie à « offrir un été » aux citoyens et citoyennes d'ici (voir texte page précédente).

« Nous reprenons vie », nous dit le maire de la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Jean Pierre Rioux. Ainsi, la Ville a procédé à la remise en place de son mobilier urbain: les tables à pique-nique sont de retour sur le quai et aux endroits désignés à cet effet sur la promenade Catherine-Leblond ainsi que les bancs le long des trottoirs de la rue Jean-Rioux. La Ville a également procédé à la réouverture du parc de l'église et du grand parc public Janine-G.-Martin à proximité de la gare. La Ville vous rappelle toutefois que la salubrité de ces équipements est sous la responsabilité des utilisateurs: on vous demande donc de vous assurer d'avoir sur vous désinfectant à mains et autres moyens de protection.

Ouverture des terrains de jeux

L'inquiétude était palpable: les jeunes de Trois-Pistoles pourront-ils profiter des activités et des animations du terrain de jeux à l'été 2020 ? La réponse en aura conforté plus d'un: oui, le terrain de jeux reprend du service. En raison de la conjoncture actuelle, la Ville de Trois-Pistoles a reçu 55 inscriptions. Mentionnons également que le service de garde complémentaire au terrain de jeux est aussi offert cet été. De plus, la traditionnelle rencontre avec les parents des jeunes inscrits a dû être remplacée par une vidéo diffusée sur le web, dans

la section Services municipaux, sous l'onglet Sports et loisirs, dans la rubrique Terrain de jeux du site web de la Ville.

Rendre accessibles les terrains de jeux en cette période particulière n'aura pas été une mince affaire. « L'ouverture du terrain de jeux a exigé un travail énorme afin de rendre les lieux accessibles tout en respectant les consignes de santé publique », nous indique le maire Jean Pierre Rioux qui nous dit lever son chapeau au trio qui a piloté cet exigeant dossier, trio composé de la directrice générale Pascale Rioux, de la directrice du Service des loisirs Caroline Rioux et de la directrice du Service de la culture et des communications Sara Amélie Bellavance. « Elles ont agi avec rapidité et créativité », de souligner le maire de la Ville. Ont spontanément emboîté le pas pour réussir cet exercice qui n'avait rien de simple la coordonnatrice du terrain de jeux Annie Caron et le coordonnateur aux loisirs Thomas Morin.

Exceptionnellement, la Ville utilise cet été la surface de la patinoire à l'aréna Bertrand-Lepage afin d'accueillir les jeunes et leurs moniteurs à tous les matins. La Ville de Trois-Pistoles se dit heureuse d'avoir réussi ce tour de force et d'être en mesure d'offrir ce service « qui était autant souhaité que nécessaire ». Pour tout renseignement sur les terrains de jeux été 2020, on peut communiquer par téléphone au 418 851-1995 poste 4275 ou par adresse courriel à tj@ville-trois-pistoles.ca.

Du baseball et du soccer cet été

Non, le stade Paul-Émile-Dubé ne restera pas désert cet été tout comme les terrains de soccer: il y aura du baseball et il y aura du soccer. Ainsi, les jeunes joueurs inscrits au baseball mineur pourront s'élancer pour la longue balle tout en respectant un plan de reprise d'activité qui se décline en « sept manches ». Afin de rendre les nouvelles consignes de santé publique édictées pour le baseball mineur, deux nouveaux et sympathiques personnages feront leur apparition à proximité des jeunes joueurs, soit M. Net et Dr Horacio. L'inscription au baseball mineur peut se faire en se rendant sur la page Facebook de la Ville de Trois-Pistoles ou sur celle de Baseball mineur Trois-Pistoles. Con-

cernant le **baseball sénior**, un calendrier réduit en nombre de matchs disputés devrait se mettre en branle le 1^{er} juillet. Mentionnons que pour cette saison 2020, la formation de Trois-Pistoles défendra les couleurs d'un nouveau commanditaire: le Service Bérubé.

En ce qui a trait au soccer, les inscriptions en ligne ont cours actuellement. On vous conseille de vous référer aux plateformes habituelles de la Ville (page Facebook ou site internet) ou de visiter le site web du club au www.fctroispistoles.com.

Parc intergénérationnel Janine-G.-Martin

Situé sur la rue Père-Nouvel à proximité de la gare, le grand parc intergénérationnel Janine-G. Martin est de nouveau accessible à tous et à toutes avec ses modules de jeux, aires de repos, sentiers et autres commodités. Rappelons que ce grand parc public est particulièrement apprécié des familles avec jeunes enfants et aussi d'une clientèle plus âgée. Aux utilisateurs et utilisatrices, on demande le plus grand respect des consignes de santé publique, notamment de toujours vous désinfecter les mains avant et après avoir utilisé les équipements en place, respecter la distanciation physique et de jeter vos déchets dans les poubelles mises à votre disposition.

Réouverture de la piscine et des sentiers de marche au Camping municipal

Autre nouvelle rafraîchissante: on vous confirme la réouverture de la piscine extérieure du Camping municipal à compter du 24 juin, tant pour les campeurs que pour la population locale. Certaines restrictions s'appliquent: l'accès à la piscine sera limité à dix baigneurs à la fois et une rotation sera effectuée aux heures. Les baigneurs doivent prendre note que les vestiaires et blocs sanitaires ne seront pas accessibles. Pour les marcheurs, on vous indique que les sentiers de marche sont réouverts. Pour toutes les informations, vous pouvez communiquer avec les responsables du Camping au 418 851-4515 ou visiter le www.campingtrois-pistoles.com.

Les ventes de garage à nouveau permises

Autre effet du déconfinement graduel qui est en cours: les ventes de garage sont à nouveau permises sur le territoire de la ville de Trois-Pistoles, lesquelles pourront se tenir lors des périodes déjà

visées à cet effet, soit **du 26 au 28 juin** et **du 5 au 7 septembre**. Les participants à ces ventes, que ce soit à titre de vendeurs ou à titre de clients, seront tenus de respecter les consignes de santé publique:

distanciation physique de deux mètres, lavage des mains et hygiène respiratoire. Le port du masque ou du couvre-visage serait certes une option à considérer.

Réouverture du service de prêt à la bibliothèque Anne-Marie-D'Amours en plus d'une exposition

C'est depuis le 9 juin dernier que les citoyens de Trois-Pistoles et de Notre-Dame-des-Neiges peuvent à nouveau profiter du service de prêt de livres à la bibliothèque Anne-Marie-D'Amours, marquant du fait même la réouverture graduelle du Centre culturel de Trois-Pistoles. Vous comprendrez que cette reprise partielle d'activité s'accompagne de mesures strictes adoptées par la Ville dans le but de prévenir tout risque de contamination pouvant affecter tant les usagers de la bibliothèque que le personnel en fonction au Centre culturel.

Conditions générales

On comprendra facilement que toute personne présentant des symptômes s'apparentant au coronavirus ou ayant été en contact avec une personne présentant ces symptômes ou qui est en isolement ne peut se présenter à la bibliothèque. De plus, les usagers de la bibliothèque doivent obligatoirement respecter la distanciation physique de deux mètres ainsi que les consignes d'hygiène respiratoire.

Pour avoir accès à la bibliothèque, toute personne sans exception doit se désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie du Centre culturel. Des distributeurs de désinfectant sont d'ailleurs à la disposition de tous dans le hall d'entrée de l'édifice. Il faut également retenir que les usagers de la bibliothèque n'ont qu'un seul accès au Centre culturel, soit par l'entrée principale située du côté sud de l'édifice, celle qui donne sur le stationnement extérieur. À l'intérieur, ils doivent demeurer dans les zones de circulation désignées et identifiées à cet effet. À noter que les blocs sanitaires demeurent fermés au public.

Commande, cueillette et service en ligne

Pour cette première phase de déconfinement, les usagers de la bibliothèque doivent prendre l'habitude de comman-

der leur prêt de livres à l'avance, soit par téléphone au 418 851-2374 ou par courriel à biblio@ville-trois-pistoles.ca. En ce qui a trait à la cueillette des livres ainsi réservés, elle se fait uniquement sur rendez-vous à raison d'un seul usager à la fois pouvant avoir accès au comptoir de prêt.

Comme pour tout rendez-vous, il est important que vous vous présentiez à l'heure précise qu'on vous aura indiquée pour cueillir votre commande. Autant que possible, il est recommandé qu'un seul représentant par famille se charge de la cueillette des prêts de livres pour tous les membres d'une même famille et ce, lors d'un même rendez-vous. On vous demande également d'apporter votre sac réutilisable pour transporter votre ou vos livres.

Par ailleurs, il vous est possible d'accéder à votre dossier pour réserver ou renouveler vos prêts comme il vous est possible de consulter le catalogue de la bibliothèque en vous rendant à l'adresse suivante : <http://ibistro-bsl.reseaubiblio.ca>. Rappelons que le Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent est le partenaire de premier plan de notre bibliothèque municipale et qu'il vous propose une offre de publications plus élargie pouvant répondre à des demandes spécifiques. N'hésitez donc pas à nous transmettre vos suggestions d'achat afin qu'elles puissent être ajoutées à la collection.

Horaires

Vous devez prendre note que la prise de commandes ainsi que la cueillette de vos réservations se font uniquement aux heures d'ouverture de la bibliothèque, soit **le mardi et le mercredi de 13 h à 17 h, le jeudi de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30, le vendredi de 12 h 30 à 17 h et de 18 h 30 à 20 h 30 ainsi que le samedi de 9 h à 12 h**. De plus, afin de mieux accommoder les personnes pouvant être plus à risque face au coronavirus (personnes âgées ou ayant des problèmes de santé) et

celles en contact direct avec ces personnes (proches aidants et autres), une plage-horaire leur a été spécialement réservée pour la cueillette de leurs prêts, soit **le mardi entre 10 h et 12 h**.

Retour des prêts et suspension des amendes

Depuis le 8 juin, les usagers de la bibliothèque peuvent retourner leurs prêts mais uniquement dans la chute à livres installée près de l'entrée principale du Centre culturel. Par ailleurs, une prolongation allant jusqu'au 29 juin est accordée à ceux et celles dont les prêts de livres sont échus. Les amendes sont pour leur part suspendues jusqu'à nouvel ordre mais on vous demande tout de même de vous assurer de retourner vos prêts afin que d'autres lecteurs puissent profiter de vos sélections à leur tour.

Pour toute information supplémentaire sur le service de prêt de la bibliothèque Anne-Marie-D'Amours, composez le 418 851-2374. Vous pouvez également suivre l'actualité biblio sur les principales plateformes de la Ville de Trois-Pistoles (site internet et page Facebook) ou en vous abonnant à l'infolettre de la Ville.

Exposition d'œuvres réalisées par des jeunes d'ici

Autre belle occasion de saluer ce déconfinement qui s'amorce: une exposition sera en montre dans le hall d'entrée du Centre culturel, fruit de la créativité et des talents des jeunes élèves de niveau primaires de Trois-Pistoles. C'est à l'invitation de la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, institution propriétaire de l'île aux Basques et qui soulignait son 100^e anniversaire de fondation en 2019, que les élèves prenaient part au concours de création *Une île, c'est fragile*, sous la direction artistique de Mme Geneviève Rioux, enseignante en arts plastiques. Leurs œuvres peuvent enfin être vues. L'exposition sera en montre jusqu'en septembre.

On se voit bientôt sur l'eau

La coop Kayak des îles reprend ses activités le 1^{er} juillet

« On ouvre le 1^{er} juillet », de clamer d'une même voix les responsables de la coop Kayak des îles de Trois-Pistoles. On les sent heureux, fébriles et combien enthousiastes de pouvoir reprendre leur programmation estivale, d'annoncer leurs nouveautés, de lancer leur slogan de ralliement : « On se voit bientôt sur l'eau ». D'ici là, l'équipe ne chôme pas, occupée à former ses nouveaux guides,

à aménager son nouveau kiosque incluant d'y déménager l'équipement, à élaborer ses protocoles sanitaires en lien avec la COVID-19, en plus de la conception de son nouveau site internet et du rafraîchissement de son image de marque.

À compter du 1^{er} juillet, la coop offrira donc des expéditions guidées à tous les jours, de trois heures ou de six heures selon la demande. Deux nouveautés en

cet été 2020 sur l'eau : des expéditions guidées en planche à pagaie (paddle) et la possibilité de location à des non membres de la coop. Réservez vos sorties dès maintenant en vous rendant sur la page Facebook de la coop, en écrivant à l'adresse info@kayakdesiles.com ou en rejoignant le site kayakdesiles.com/reservations.htm.

On se prépare pour d'importants travaux sur la façade de l'église

Les barrières de sécurité ont fait récemment leur apparition sur le parvis de l'église Notre-Dame-des-Neiges interdisant l'accès au lieu. Des échafaudages devraient suivre sous peu. Qu'on se rassure: l'église plus que centenaire n'est pas en train de s'effriter, les mesures de sécurité mises en place faisant partie d'un vaste plan visant la restauration déjà connue.

Classée monument patrimonial par le gouvernement du Québec en 2019, l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles fait l'objet d'attentions

particulières qui ont pour seul et unique objectif de lui conserver son intégrité et son cachet. Tenant à jour son carnet de santé, la Fabrique est bien au fait des soins qui devront lui être prodigués au cours des prochaines années, dont la consolidation de sa façade de pierres qui doit être retouchée. C'est d'ailleurs en prévision de ces travaux sur la façade qu'une demande de subvention a été faite au Conseil du patrimoine religieux du Québec.

En attendant que le chantier s'amorce, on prépare et sécurise donc les lieux, d'au-

tant plus que les célébrations religieuses sont présentement sur pause en raison des contraintes sanitaires que l'on connaît. Rappelons que même la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux a suspendu son programme d'activités et de visites guidées pour tout l'été. « La Fabrique prévoit recevoir une réponse du Conseil du patrimoine religieux dès cet été », nous dit, confiante, la présidente de la Fabrique Notre-Dame-des-Neiges, madame Christine Dubé.

Ville de Trois-Pistoles

Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019

C'est tel que le prévoit l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* que le maire de la Ville de Trois-Pistoles fait rapport à la population des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Ville pour l'année financière 2019.

États financiers audités au 31 décembre 2019

Lors de la séance ordinaire du Conseil de Ville du 8 juin 2020, le trésorier a déposé le rapport financier consolidé pour l'année 2019 ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers et sur le taux global de taxation réel.

Les états financiers audités de la Ville de Trois-Pistoles montrent pour l'année 2019 un surplus d'opération de 591 905 \$ comparativement à 577 685 \$ en 2018. Le surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2019 se situait à

2 652 203 \$ comparativement à 1 923 769 \$ au 31 décembre 2018. Les actifs de la Ville de Trois-Pistoles au 31 décembre 2019 totalisent 37 803 335 \$ comparativement à 38 147 225 \$ au 31 décembre 2018. Le passif représente 12 709 628 \$ au 31 décembre 2019 comparativement à 13 553 986 \$ en 2018. Enfin, la dette à long terme de la municipalité s'élevait pour sa part à 7 227 200 \$ au 31 décembre 2019 comparativement à 8 132 600 \$ au 31 décembre 2018. Une fois les diverses subventions gouvernementales déduites et autres débiteurs, la dette directement à la charge de la Ville se chiffre à 6 025 115 \$ au 31 décembre 2019. Tous les résultats ci-haut mentionnés sont des résultats non consolidés.

Ce sont les auditeurs de la firme *Mallette* qui ont audité les états financiers de la Ville de Trois-Pistoles pour l'année 2019 conformément aux normes comptables

canadiennes pour le secteur public.

Rémunération des membres du Conseil municipal

En vertu de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération accordée aux membres du Conseil est diffusée dans le rapport financier et publiée sur le site internet de la Ville. Pour 2019, la rémunération accordée par la Ville au poste de maire est de 33 975,82 \$ incluant une allocation de dépenses de 11 323,51 \$. La rémunération accordée à chaque poste de conseiller est de 11 326,16 \$ incluant une allocation de dépenses de 3 774,84 \$.

De plus, la MRC des Basques a versé pour l'année 2019 une rémunération de 5 040 \$ au maire ou maire suppléant incluant des allocations non imposables totalisant 1 680 \$.

Services municipaux : tous en fonction

L'ensemble des services municipaux sont en action à la Ville de Trois-Pistoles, toutes les ressources étant en poste pour donner suite aux demandes des citoyens et citoyennes.

En effet, il est maintenant possible d'accéder, sur rendez-vous seulement, aux différents bâtiments administratifs, soit l'hôtel de ville, la caserne ou encore le garage municipal. -Pour se faire, contactez nos ressources, directement à leur poste téléphonique si vous le connaissez ou encore en passant par le numéro général, soit le 418 851-1995 poste 0. Vous pourrez par la suite obtenir un suivi direct à votre demande. **Soyez assuré que toutes les mesures de prévention ont été mises en place, telle que le lavage des mains, désinfection, distanciation, signalisation, etc.**

Rappelons que la Ville de Trois-Pistoles

a limité l'accès à ses bâtiments dès le début de la pandémie du coronavirus qui sévit au Québec depuis déjà plusieurs semaines. Depuis, l'administration a mis en place des procédures et mesures permettant de limiter la propagation de la COVID-19 et ainsi protéger sa clientèle mais également ses employé(e)s qui œuvrent au quotidien au bon fonctionnement des services municipaux.

Nous demeurons en attente des directives du gouvernement du Québec concernant nos obligations et le déploiement de nos services afin de s'y ajuster.

Ne relâchons pas les bonnes mesures apprises dans les derniers temps et continuons ensemble, dans nos gestes individuels, à se protéger collectivement!

Rappel sur l'utilisation de l'eau potable

L'administration municipale en profite aussi pour vous rappeler que la Ville de

Trois-Pistoles dispose du règlement no 746 régissant l'utilisation de l'eau potable, disponible en ligne sur son site web, section Conseil de ville, sous la rubrique *Règlements*. Ainsi, l'utilisation extérieure de l'eau au moyen d'un dispositif d'arrosage mécanique ou d'un système d'arrosage automatique, pour fins d'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes, haies et autres végétaux est généralement permise entre 19 h et 22 h et 5 h et 8 h en alternance, soit les dimanches, lundis, mercredis et vendredis pour les occupants des bâtiments dont le numéro civique est un nombre pair et les dimanches, mardis, jeudis et samedis pour les occupants des bâtiments dont le numéro civique est un nombre impair. Prenez connaissance de l'ensemble des clauses du règlement afin de préserver la ressource essentielle qu'est l'eau potable.